



LA TÂCHE

Bonne rentrée!

Tout le monde devrait maintenant être replongé dans l'action. Si vous faites face à un problème, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de l'aide, nous sommes là pour ça : 450-465-2523 ou

rtu-ser@rtu-ser.ca

LA TÂCHE

Le calcul de la tâche comprend le temps passé en présence des élèves à enseigner, à faire de la surveillance et de la récupération.

NIVEAU

Primaire

maximum 1 320 minutes

moyenne de 1 230 minutes

Secondaire

CYCLE DE 9 JOURS

CYCLE DE 10 JOURS

maximum 2 160 minutes

maximum 2 400 minutes

moyenne de 1 845 minutes

moyenne de 2 050 minutes

De plus, d'autres obligations professionnelles comme les réunions et la planification font monter le total à un maximum de 27 heures par semaine.

Les enseignantes et enseignants sont également tenus à cinq heures de travail personnel par semaine. La nature du travail et le moment où il est accompli sont laissés à la discrétion de chacun. Le temps de travail personnel peut être modifié à la condition de prévenir votre gestionnaire 24 heures à l'avance.

Le temps passé en réunions mensuelles des enseignants et dans les soirées parents-enseignants est considéré comme du travail personnel et devrait être déduit de l'horaire de temps personnel hebdomadaire (*PWT-Personal Work Time*).

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Nous sommes toujours à la recherche de délégués syndicaux, car ils jouent un rôle important dans nos écoles, plus particulièrement en période de négociations. Certaines écoles ne nous ont pas fait parvenir le nom de leur délégué ou déléguée. Veuillez en informer notre bureau afin que toutes les écoles puissent être tenues au courant des questions syndicales et d'éducation.

Les délégués sont également invités à participer aux Ateliers annuels qui se tiendront à Bromont, les 24 et 25 octobre 2014.

LISTE DE RAPPEL

LISTE DE RAPPEL

C'est la première fois depuis plusieurs années que des enseignants de la liste de rappel ne reçoivent pas de contrat. Les compressions gouvernementales se font sentir. La liste était longue de 138 enseignantes et enseignants. Les choses pourraient changer en cours d'année, alors nous ne perdons pas espoir.

C. de P.

**BESOINS
PARTICULIERS**

NÉGIATIONS

**SOUPER POUR
LES NOUVEAUX
ENSEIGNANTS
ET
ENSEIGNANTES**

C. de P.

À 1 200 \$, l'allocation de cette année demeure inchangée. Cette somme peut être utilisée par TOUS les enseignants actifs, indépendamment du pourcentage de leur contrat. Veuillez consulter – et suivre – les directives avant de faire une demande. Vous les trouverez sur le portail et sur notre site, au www.rtu-ser.ca.

BESOINS PARTICULIERS

Comme tout le monde sait, le gouvernement a sabré dans le budget de l'éducation et notre commission scolaire n'y échappe pas. Notre budget pour les élèves ayant des besoins particuliers a été touché aussi et on nous demande de faire plus avec moins. Nous ne recevons de financement que pour les codes qui génèrent des heures. Ainsi, les autres besoins au sein de l'école seront difficiles à combler, mais pas impossible. Votre comité paritaire d'école devra continuer de travailler fort en équipe, et adresser les demandes nécessaires au comité paritaire de la commission scolaire; nous essaierons d'y répondre, dans les limites du possible.

NÉGIATIONS

L'APEQ a envoyé une consultation au sujet de notre augmentation salariale au cours des trois prochaines années. Si vous voulez avoir votre mot à dire dans votre avenir, il vous faut participer : consultez votre délégué ou déléguée afin qu'il ou elle puisse retourner les résultats à notre bureau du SER. À la lumière de ce qui se passe chez les enseignants et leurs syndicats à travers le pays, il est important de rester solidaires.

SOUPER POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

J'aimerais inviter nos NOUVELLES enseignantes et nos NOUVEAUX enseignants à un souper de bienvenue qui se tiendra le 1^{er} octobre 2014, à 17 h 30, à la Casa Grecque. Vous y rencontrerez de nombreuses personnes et apprendrez plein de choses sur notre belle profession. Veuillez confirmer votre présence au délégué de votre école ou en téléphonant à Anne St-Pierre, au 450-465-2523.

PORTES OUVERTES AU *SOUTH SHORE UNIVERSITY WOMENS CLUB*

Le Club des femmes universitaires de la Rive-Sud tiendra une soirée vin et fromage le mercredi 24 septembre, à 19 heures, au St Barnabas Memorial Hall, 95 ave Lorne, Saint-Lambert. Pour connaître les activités et la façon de devenir membre, vous êtes invités à visiter leur site au www.ssuwc.ca. Les nouveaux membres sont les bienvenus!

Et finalement, les membres du bureau du Syndicat vous souhaitent une année scolaire formidable!

N'oubliez pas de consulter notre site Internet, c'est incroyable ce que vous pouvez y apprendre

Finalement, allez voir notre site web: rtu-ser.ca C'est fou ce que vous pouvez y trouver!

Steven LeSueur
Président
Syndicat des enseignants de Riverside